

## Actualité Locales

Lundi 17 septembre 2007

No - 16279

### MUSÉES, ÎLOTS, JARDINS...

#### Accès payant ou gratuit ?

Jardins publics, musées, îlots... Faut-il payer pour y avoir accès ? La problématique ne se résume pas à une question d'argent. Le problème de fond est l'incapacité des pouvoirs publics à gérer le patrimoine national.

Les activités de loisir et de divertissement familial passeront-elles sous le couperet de la "marchandisation" ? La vie collective et publique a désormais un prix à travers le monde. Le débat est enclenché à Maurice avec l'accès au jardin botanique de Pamplémousses devenant payant. Mais il serait réducteur de tout ramener à la question de savoir s'il faut rendre ou non certains espaces publics payants.

"Il est superficiel de tout limiter à l'accès payant ou non. Il y a un problème de fond qui est celui de la gestion du patrimoine national. S'il y a une gestion correcte, cela peut générer de l'argent et contribuer ainsi à subventionner des frais", affirme l'architecte Gaëtan Siew. Un avis partagé dans une certaine mesure par l'économiste Eric Ng. Ce dernier relève l'incapacité des pouvoirs publics à gérer efficacement des sites publics.

Tout en précisant qu'il ne plaide pas pour un désengagement de l'Etat, il estime que celui-ci doit laisser la gestion de ces espaces à des sociétés privées. "Il faut séparer l'actionariat et la gestion. Les musées, les jardins publics et les îlots appartiennent à l'Etat. Cela ne doit pas changer. Mais il est aussi vrai que l'Etat est un mauvais gestionnaire. Il faut donc laisser la gestion aux compagnies privées. Reste le facteur coût qui est le même, que ce soit une gestion publique ou privée. Je suis pour l'imposition d'un prix forfaitaire ne serait-ce que pour couvrir les frais de gestion. Il est important que le patrimoine soit bien géré. Cela doit être notre souci premier. Cela ne veut pas pour autant dire qu'il faut brader les biens publics."

Eric Ng cite l'exemple de Singapour. "L'Etat est actionnaire de tous les grands secteurs de l'activité économique et sociale du pays. Mais ce sont des compagnies privées qui gèrent ces entreprises. Il faut donc être très conscient qu'il y a une démarcation claire et nette à faire entre l'actionariat et la gestion."